

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST

Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_201

GESTION DU PARC AUTOMOBILE DE LA CIREST - RETRAIT DE L'ACTIF ET VENTE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE ONZE DÉCEMBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **05/12/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
30	7	11	37

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Madame Sabrina DIJOUX, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Primilla CEVAMY, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Cindy SOUCANE

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Jean Yannick RAMIN donne procuration à Madame Alexa SOUPOU, Madame Stéphanie POINY TOPLAN donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_201

GESTION DU PARC AUTOMOBILE DE LA CIREST - RETRAIT DE L'ACTIF ET VENTE

I - PRÉSENTATION

La Communauté Intercommunale de l'Est (CIREST) s'engage continuellement à optimiser l'efficacité et la durabilité de ses services à travers la gestion de son parc automobile composé de véhicules thermiques et électriques.

En l'état actuel, la Collectivité dispose de 74 véhicules (50 inscrits à l'inventaire et 24 en LLD), utilisés par les agents pour leurs missions.

II - ÉLÉMENTS FINANCIERS

Après contrôle de leur état et de leurs coûts, le montant des réparations dépassant leur valeur, les véhicules **ci-dessous désignés** ne sont plus économiques, ni adaptés à l'usage.

Il est donc proposé de retirer du parc automobile existant 7 biens afférents de l'actif de la CIREST en procédant à la vente aux enchères de ces véhicules, sur la base des caractéristiques ci-dessous :

MARQUE	TYPE	CAPACITÉ	IMMAT.	DATE MISE EN CIRCULATION	NOMBRE DE KM	VNC (1)
PEUGEOT(2)	EXPERT	5 PLACES	EG-775-GR	26/10/2016	131 444 km	2 177,23 euros
PEUGEOT(2)	EXPERT	5 PLACES	EQ-761-EH	31/08/2017	145 531 km	4 758,67 euros
PEUGEOT(2)	EXPERT	5 PLACES	EQ-793-KH	12/09/2017	150 307 km	4 758,67 euros
PEUGEOT	206	5 PLACES	CG-692-ED	08/06/2012	78 652 km	0,00 euros
FORD	FIESTA	5 PLACES	CY-234-ZY	27/09/2013	107 387 km	0,00 euros
FORD	FIESTA	5 PLACES	CY-376-ZY	27/09/2013	109 153 km	0,00 euros
VOLKSWAGEN	GOLF	5 PLACES	EK-459-WL	17/03/2017	148 900 km	0,00 euros

(1) VNC : valeur nette comptable

(2) Véhicules aménagés pour la fourrière en LLD puis achetés par la CIREST respectivement les 18/03/2020 et 09/12/2020

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'objectif de la Cirest de renouveler son parc automobile de manière responsable et durable.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 37 « Pour »,

- **DE VALIDER** le retrait à l'actif des véhicules, mentionnés et présents actuellement dans le parc automobile de la CIREST,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY